

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024/2025

DEBUT DES COURS : LUNDI 26 AOUT 2024



Nom		Prénom	
E-mail (obligatoire)			

Né(e) le		Sexe	
N° licence			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Fixe		Portable	
Personne(s) à contacter en cas d'urgence	Nom et prénom	Tel :/...../...../...../...../
	Nom et prénom	Tel :/...../...../...../...../
Représentant(s) légal (aux) si le cavaliers est mineur	Nom et prénom	Tel :/...../...../...../...../
	Nom et prénom	Tel :/...../...../...../...../
Allergies / Asthme / Autres information importantes			

Jour et heure du cours (voir en fonction du planning prévisionnel)	1 ^{er} choix	2 ^{ème} choix (au cas où le cours du 1 ^{er} choix est complet)

NOS FORFAITS ANNUELS*			
	Cours	Adhésion + licence	Adhésion Association
Forfait 1 cours / semaine			
<input type="checkbox"/> 10 ans et moins (Nés en 2014 et après)	688€	90€	10€
<input type="checkbox"/> 11 ans et plus (Nés en 2013 et avant)	774€	110€	10€
<input type="checkbox"/> 18 ans et plus	774€	136€	10€
Forfait 2 cours / semaine			
<input type="checkbox"/> 10 ans et moins (Nés en 2014 et après)	1247€	90€	10€
<input type="checkbox"/> 11 ans et plus (Nés en 2013 et avant)	1419€	110€	10€
<input type="checkbox"/> 18 ans et plus	1419€	136€	10€

*Le forfait annuel comprend 43 séances du Lundi 26 août 2024 au Samedi 5 juillet 2025 (pas de cours du 22 décembre 2024 au 6 janvier 2025) Les séances manquées en début d'année devront être rattrapées pendant l'année en cours

Ecurie de l'Allaine, 66 chemin de la brasserie, 90100 THIANCOURT
Tél : 06 79 99 08 69
E-mail : ecurie.de.lallaine@gmail.com

Autres formules	Nombre de séances	Tarif de la séance	Total des séances	Adhésion + licence FFE	Adhésion Association EDA
<input type="checkbox"/> A la carte (Voir tarif ci-dessous)		
<input type="checkbox"/> Sans adhésion Ou séances d'essais					
<input type="checkbox"/> Cours particulier 40 cours par an	10 mois	140€/mois	1400€	10€
<input type="checkbox"/> Forfait proprio 40 cours par an	10 mois	40€/mois	400€		
<input type="checkbox"/> Forfait proprio 2 80 cours par an	10 mois	76€/mois	760€		
<input type="checkbox"/> Demi-Pension* 129 cours par an	10 mois	250€/mois	2500€		
<input type="checkbox"/> Tiers Pension* 86 cours par an	10 mois	170€/mois	1700€		
<input type="checkbox"/> Autre forfait : *		
<input type="checkbox"/> Location casier	<input type="checkbox"/> Petit casier : 100€ / an <input type="checkbox"/> Grand casier : 150€/an				

• En cas de blessure du cheval, le cavalier pourra continuer à venir monter en choisissant un autre cheval en accord avec le moniteur, aucun remboursement ne sera effectué.

• D'autres formules existent, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un moniteur pour les demandes spécifiques.

Tarif des séances à la carte et tarif des séances sans adhésion	A la carte	Sans Adhésion/ Séances d'essais
Cavaliers nés en 2014 et +	20€	25€
Cavaliers nés en 2013 et -	22€	27€

Règlements : (à joindre à l'inscription)

- **Forfait / Carte** :€ > (remplir le tableau de règlements page suivante pour les forfaits si vous souhaitez régler en plusieurs fois)

- **Adhésion + licence FFE** :€ A régler à l'inscription (débité à partir du 1er septembre)

- **Adhésion Association** : **10€** à l'ordre de l'Association hippique EDA

Rappel important :

- Il est possible de faire plusieurs séances d'essais avant de s'engager sur l'année. **Les forfaits ne sont pas remboursés en cas d'abandon.** Les séances manquées peuvent être rattrapées dans le mois ou le mois suivant, passé ce délai l'heure sera perdue.
- Les cours sont maintenus pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, et de printemps (**pas de cours pendant les vacances de Noël**)
- Il se peut que certains cours soient déplacés, les cours déplacés à la demande du centre équestre seront à rattraper avant le 30 juin.
- Les cours sont maintenus les jours fériés (sauf exception)
- **Pour les cavaliers souhaitant participer aux compétitions**, vous devez valider votre licence compétition directement sur votre page FFE. Identifiant : Numéro de licence, mot de passe : Code SIF qui se trouve en bas à droite sur votre licence.
- **Les cours collectifs manqués ne pourront en aucun cas être transformé en cours particuliers.**

NOUVEAUTÉ : Les cours pourront être des séances à cheval (dans toutes les disciplines) mais également des séances de travail à pied (pas de travail monté, comme de l'éthologie, travail en liberté, ou travail en longe) ou de la théorie et de la pratique autour du cheval (apprendre à manipuler, soigner, tondre un poney ou un cheval) Le centre équestre se réserve le droit de décider (en amont ou en dernière minute) du contenu des séances, toujours dans le but de respecter un maximum sa cavalerie et d'apprendre aux cavaliers à s'occuper de son cheval au mieux.

« Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, » disponible sur notre site internet www.ecurie-allaine.com dans la rubrique « infos » > « documents à télécharger »

Fait à Thiancourt, le (Nom, prénom et signature du responsable pour les cavaliers mineurs)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

2. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassurance.fr.

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

3. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

4. Fichier informatique

Le club dispose d'un fichier informatique recensant les données personnelles fournies par le cavalier. Ce dernier dispose d'un droit d'accès et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

6. Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :

- Cours réservés ou réglés plus de 6 mois à l'avance, remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement.

- Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

Toute activité à la carte non décommandée au minimum 2 jours à l'avance reste due en intégralité.

- Les cours ayant été décommandé 24h à l'avance

7. Pratique de l'équitation

La pratique de l'équitation est une activité physique et sportive nécessitant un avis médical initial de non contre-indication prenant en compte la diversité des disciplines équestres proposées par l'établissement.

Le cavaliers s'engage à :

- Respecter les autres cavaliers
- Respecter les consignes de l'établissement équestre et ses bénévoles
- Respecter l'environnement

Le représentant légal du cavalier mineur est informé par l'établissement équestre de l'intérêt de porter un casque aux normes. Par séance d'équitation il faut entendre un temps de préparation de l'équidé, l'échauffement du cavalier, l'activité équestre encadré et la remise à l'écurie de l'équidé. La durée d'une séance peut varier en fonction du niveau du cavalier, du but poursuivi pour la séance et/ou des conditions climatiques. Des séances théoriques ou de préparation physique ou de découverte de l'environnement équestre et du bien-être de l'équidé peuvent être intégrées au programme sportif de chaque cavalier. En fonction du niveau des cavaliers, un programme sportif de la saison peut être défini, dans l'objectif de passer des Galops et/ou de participer à des compétitions. Les inscriptions aux stages et compétition à des dates définies font l'objet d'une réservation auprès de l'établissement revêtant un caractère ferme et définitif au regard de la gestion de la cavalerie, l'encadrement et de la logistique.

7. Vol et dégradation de matériel

Les cavaliers sont responsables de leurs affaires. L'établissement équestre n'a aucune obligation de surveillance des affaires personnelles de ses clients. En cas de vol ou de dégradation de matériel, l'établissement équestre est déchargé de toute responsabilité.

Ecurie de l'Allaine, 66 chemin de la brasserie, 90100 THIANCOURT

Tél : 06 79 99 08 69

E-mail : ecurie.de.lallaine@gmail.com

TABLEAU DE REGLEMENTS POUR LES FORFAITS ANNUELS, DEMI PENSION OU TIERS DE PENSION

Vous réglez :

- Par chèque(s) en une ou plusieurs fois (jusqu'à 10x): **la totalité des chèques sont à faire au moment de l'inscription.**
- Par prélèvements automatiques : fournir un RIB (Les sommes et jour doivent être identiques chaque mois)
- En espèces

Tous les encaissements se font à partir du 1^{er} septembre. (Adhésion, licence et forfait). Si vous vous inscrivez au mois de juin, juillet ou août, vos règlements de licences et d'adhésion à fournir en même temps que l'inscription seront encaissés au 1^{er} septembre. Les règlements se font de septembre à juin maximum.

	Jours	Mois	Montant	Mode de règlement + numéro de chèque	
1		Septembre			
2		Octobre			
3		Novembre			
4		Décembre			
5		Janvier			
6		Février			
7		Mars			
8		Avril			
9		Mai			
10		Juin			

En signant ce document je m'engage à régler le forfait annuel dans sa totalité même en cas d'abandon. Seules les absences de plus de deux mois sous avis médical pourront bénéficier d'un avoir.

Fait à Thiancourt, le (Nom, prénom et signature)

ASSOCIATION HIPPIQUE ECURIE DE L'ALLAINE

L'Association Hippique de l'Ecurie de l'Allaine (AHEA) est une association Loi 1901, créée en avril 2018. Elle a pour objectif :

- d'une part, accompagner, aider et améliorer le confort des cavaliers de l'Ecurie de l'Allaine,
- et d'autre part, rendre accessible la pratique de l'Équitation à tous, que ce soit de loisir ou de compétition.



Plusieurs actions ont été menées lors de l'année 2023/2024

- Balades à poneys lors des marchés aux saveurs de Delle
- Organisation de la buvette lors des concours organisés par l'Ecurie de l'Allaine en CSO et Pony games,
- Organisation d'une braderie de matériel d'équitation d'occasion (EQUITROC),
- Chasse aux œufs pour les petits et chasse aux trésors pour les plus grands
- Soirée dansante

Pour l'année 2023/2024 L'association hippique de l'Ecurie de l'Allaine a équipé toutes les selles de club en étriers de sécurité pour apporter un maximum de sécurité à tous les cavaliers, l'association a également financé des nouvelles selles bardettes Guy Cantin pour certains poneys de club. Une aide financière aux 11 cavaliers participants aux championnats de France.

Chaque cavalier ou parents de cavaliers (pour les mineurs) adhérant à l'Ecurie de l'Allaine, deviennent membre de l'association AHEA.

Libre à chacun de s'investir au sein de l'Association. Toutes les idées sont les bienvenues. De nouvelles actions ou besoins peuvent apparaître. Nous comptons sur vous...

BULLETIN d'ADHESION AHEA 2024/2025

Je soussigné....., accepte d'adhérer à l'Association Hippique de l'Ecurie de l'Allaine (AHEA) lors de l'inscription à l'Ecurie de l'Allaine en m'acquittant de la somme de 10 euros.

AMention « Lu et approuvé », date et signature,

CAVALIER MINEUR

Nom	_____	Prénom	_____
Date de naissance	___ / ___ / ___	E-mail	_____ @ _____
Adresse	_____		
Tél	Tel. 1. _____	Tel. 2	_____
Coordonné(e)s de la ou des personnes à contacter en cas d'urgence	Contact 1 :	_____	Qualité : _____
	Tel. 1 :	_____	Tel. 2 : _____
	Contact 2 :	_____	Qualité : _____
	Tel. 1 :	_____	Tel. 2 : _____

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Fiche sanitaire	Vos Recommandations
<p>- Sexe : <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin</p> <p>- Groupe sanguin : _____ Rhésus : _____</p> <p>- Vaccination (remplir à partir du carnet de santé, des certificats de vaccination ou joindre la copie des pages de vaccinations du carnet de santé).</p> <p>Précisez s'il s'agit:</p> <p><input type="checkbox"/> Diphtérie : date _____ date rappel _____</p> <p><input type="checkbox"/> Tétanos : date _____ date rappel _____</p> <p><input type="checkbox"/> Poliomyélite : date _____ date rappel _____</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> DT Polio : date _____ date rappel _____</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> Tétracoq : date _____ date rappel _____</p> <p><input type="checkbox"/> BCG date 1^{ère} vaccin _____ date revaccination _____</p> <p><input type="checkbox"/> Injection de sérum</p> <p>Nature _____ date _____</p> <p>Nature _____ date _____</p> <p>Si l'enfant n'est pas vacciné, pourquoi ?</p> <p>_____</p> <p>L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?</p> <p><input type="checkbox"/> Rubéole <input type="checkbox"/> Coqueluche <input type="checkbox"/> Varicelle <input type="checkbox"/> Otites</p> <p><input type="checkbox"/> Angines <input type="checkbox"/> Rhumatismes <input type="checkbox"/> Rougeole <input type="checkbox"/> Oreillons</p> <p>Antécédents médicaux et/ou chirurgicaux :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>(Allergie, interdictions, contre-indications médicales, traitement en cours...)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Autorisation de baignade : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Nom et téléphone du médecin traitant (facultatif) :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p align="center">Assurance</p> <p><input type="checkbox"/> Licence FFE : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Carte Vacances : _____</p> <p>Coordonnées de Generali Cabinet PEZANT : 02 31 06 08 09</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (nom de l'assureur et le n° de police d'assurance) :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
Club / Organisme Responsable	
Nom du Club : _____	
Adresse : _____	
Téléphone du Club : _____	
Nom du référent Club : _____	
Téléphone du référent Club : _____	

AUTORISATION DE SOINS SUR MINEUR

Je, soussigné(e) _____
parent / tuteur légal de l'enfant _____
né(e) le ____ / ____ / ____

- Reconnais avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant mon enfant, annexée à la présente autorisation de soins ;
- Déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A _____, le _____

*Signature du représentant légal précédée de la
mention manuscrite « Lu et approuvé »*

CONSENTEMENT A UNE INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous, soussignés, Monsieur et Madame _____
parents / tuteurs légaux de l'enfant mineur _____
né(e) le ____ / ____ / ____

- Reconnaissons avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant notre enfant, annexée à la présente autorisation de soins ;
- Autorisons par avance, en cas de nécessité pour l'état de santé de notre enfant, le service de secours :
 - à prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence ;
 - à hospitaliser, et/ou à pratiquer tout acte chirurgical, médical et anesthésique.
- Déclarons avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription à l'activité et/ou au(x) séjour(s).

A _____, le _____

*Signature du représentant légal précédée
de la mention manuscrite « Lu et
approuvé »*

*Signature du représentant légal précédée
de la mention manuscrite « Lu et
approuvé »*